Séance publique du 26 février 2001

Délibération n° 2001-6349

commission principale : domaine et administration générale

objet : Marché attribué au groupement d'entreprises Debis IT services France-Speos - Avenant de

substitution

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des systèmes d'information et de

télécommunications

Le Conseil.

Vu le rapport du 14 février 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société Deutsche Télékom AG actionnaire de référence de la société Debis IT services France a décidé de réunir ses filiales à savoir Debis IT services France et Soléri afin de développer encore plus les synergies et simplifier son organisation.

Pour réaliser ce rapprochement, la société Soléri a pris, dès le 1er janvier 2001, le fonds de commerce de la société Debis IT services France en location gérance.

La société Debis IT services France est mandataire du groupement d'entreprises Debis IT services France-Spéos titulaire d'un marché géré par la direction des systèmes d'information et de télécommunications. Ce marché n° 001005S est en cours d'exécution et concerne la réalisation de prestations d'infogérance d'exploitation d'applications informatiques.

En conséquence, il convient d'établir un avenant afin d'entériner la substitution du mandataire actuel Debis IT services France par Soléri et d'assurer la continuité du service.

Le présent avenant n'a aucune incidence financière et prendra effet dès sa notification à l'entreprise.

Monsieur le vice-président chargé des marchés publics a donné un avis favorable à la conclusion de cet avenant le 5 février 2001 ;

Vu ledit avenant:

Vu le marchés n° 001005S passé avec le groupement d'entreprises Debis IT services France-Spéos ;

Ouï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

1° - Accepte cet avenant.

2 2001-6349

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,